**UNION DES PÊCHEURS**

**DE LA BASE DE LOISIRS**

**DU VAL DE SEINE**



**\_ Compte rendu Assemblée Générale 2014 11 Janvier 2015**

L’Assemblée Générale s’est tenue dans les locaux de l’Ile du Val de Seine.

L’Ordre du jour comprenait :

Rapport moral du Président

Rapport d’activités du Secrétaire

Rapport financier du Trésorier

Avant de commencer l’AG, le Président présente ses vœux à nos amis Anglais, ainsi qu’à toutes les personnes présentes.

Un moment de recueillement avec une pensée pour nos Amis pêcheurs ainsi que pour les victimes des récents attentats.

INTRODUCTION DU PRESIDENT

Avant la lecture des différents rapports, je souhaiterais faire un point sur l’étang du Gallardon.

Nous avons constaté cette année 2014 une diminution dans la prolifération des herbes aquatiques. De ce fait, nous avons constaté une augmentation du nombre de pêcheurs. Quant au pourquoi, il est difficile d’en connaître les raisons. Les eaux sont toujours de qualité moyenne, donc polluées. Le rapport du cabinet SATEGE a été très clair sur le sujet. Déversement des eaux pluviales et usées de l’agglomération de VERNEUIL/VERNOUILLET et déversement des eaux d’origines agricoles chargées en nitrates et phosphore du bassin versant.

Par contre le retour d’informations des pêcheurs sur les prises de poissons était contradictoire. Pour certains, il n’y avait pas de poissons, pour d’autres, il y en avait.

Afin de constater la réalité des dires, lors d’un concours des plus de 55 ans, TRIEL a organisé le sien sur la berge de l’étang du Gallardon, côté ex magasin de pêche. Le résultat a été positif. De nombreux rotangles et perches ont été pris. La confirmation étant faite, nous avons décidé de déverser 500kg de gardon 2/3 étés. Nous verrons pour 2015.

Les prises de brochets ont été nombreuses, trop nombreuses. Pensez à pêcher en « no kill. Cette espèce de poisson est chère.

Ces résultats encourageant nous ont décidés à redonner vie à ce plan d’eau. Pour la pêche au coup, nous allons aménager des descentes pour accéder à la berge. Pour la pêche aux carnassiers, nous allons permettre la pêche en « float tube » pour l’année 2015. En fin d’année nous ferons le point et déciderons le maintien ou non de cette pratique.

Concernant l’information de notre association, trois panneaux seront installés autour du plan d’eau du Gallardon.

J’en terminerai en remerciant Jeton, Directeur adjoint de la base et son équipe pour le soutien qu’il donne à l’association, Mr ROUX directeur et les membres du Comité Syndical de la base.

Je remercie également l’équipe qui m’entoure pour le travail effectué.

Le Président

Rapport d’activités

Au cours de l’année 2014, nous avons tenu 4 réunions du Bureau et du CA

Comme à chaque fois nous programmons les actions prévisionnelles qui orienteront nos différentes activités, mais également toutes les démarches relationnelles auprès de nos élus ; celles-ci sont indispensables ; la situation économique des communes, département et région est très difficile ; nous nous devons d’être très vigilants ; nos aides et subventions éventuelles ne se renouvelant assez difficilement

Les bonnes nouvelles financières sont que l’UPBL est dispensée des Taxes de Berges pendant trois ans ; notre Président a su plaider notre cause avec succès.

Cette année, nous avons constaté un nombre important de prises de brochets, environ 200 poissons, et tous de belle taille ; certain approchant le 1 ml. Concernant les sandres ce fut plus difficile.

Pêche au moyen du Float Tub

Pour l’année 2015, il a été décidé de faire l’expérience de ce mode de pêche sur le Gallardon ; les conditions suivantes seront obligatoires pour cette pratique :

Etre titulaire de la carte départementale des Yvelines ou de la carte HEGO ;ainsi que de la carte Annuelle de l’UPBL ;son montant de 32 € restant inchangé pour 2015

**Cette discipline sera pratiquée obligatoirement en NO KILL ; les pêcheurs devront être éloignés des berges d’au moins 30 ML.**

**Mention : Port du gilet obligatoire.**

Ces conditions seront précisées au dos de la carte UPBL

J.Jeannot se met en rapport avec M ; Roux pour mettre au point le mode opératoire et obligations à respecter (Responsabilités civile et pénale)

.

En fonction des résultats obtenus, nous verrons si nous reconduirons cette opération pour l’année 2016.

Le CA propose que le montant de la carte annuelle UPBL, passe à 35€ pour 2016.

**Le secrétaire présente le rapport d’activités.**

Empoissonnement

L’AAPPMA le Poisson d’Avril, participe au rempoissonnement pour un montant de 1250 €

L’UPBL remercie L’AAPPMA.

Il est important que nos pêcheurs sachent que nous ne négligeons pas ce point particulier

Les observations faites par les gardes et les pêcheurs, ont montré que nous avions eu beaucoup moins d’herbes cette année, ce qui a facilité la pêche de façon intéressante ; le nombre de prises de brochets tendrait à le confirmer, suivant l’expertise des spécialistes de cette pêche.

**Garderie**

Nous constatons une augmentation de vente de cartes à l’année (Voir CR du Trésorier) L’augmentation du nombre de cartes annuelles s’explique par les contrôles réguliers et nombreux effectués par JL Gallais et certains membres du CA.

Nous devons donc continuer ce travail, car il nous apporte de nouveaux pêcheurs.

Trois journées 24/25/26/ octobre ont été des journées Garderie avec les membres du CA Nous avons obtenu de bons résultats (CR du Trésorier)

**Animations**

Comme chaque année, dans le cadre du Festival de l’Eau et de la Pêche, le 27 Avril 2014, l’UPBL anima la partie Pêche .Très belle journée et de nombreux stands ; beaucoup de visiteurs.

J .Jeannot a récompensé les vainqueurs du Carpe Trophy et de l’Enduro Carpe, par une remise de coupe

La Fête de l’UPBL s’est déroulée dans la bonne ambiance habituelle et a réuni 12 participants sur le parcours de Triel.

Classement ;1) Berteau Bech 23680 pts.

2) Billette B 6730 pts.

3) Josses G 4330 pts.

Barbecue environ 50 personnes Après-midi, traditionnelle partie de boule toujours très disputée; équipe gagnante: JEANNOT S/CHAMPY P

**Assemblée Générale YARM : Jack et Guy ont représenté L’UPBL 08/12/2014**

Nous rappelons à tous nos pêcheurs et amis, qu’ils sont invités à se rendre sur notre site **upbl78wiféo.com**. Où ils trouveront toutes les informations nécessaires sur nos activités.

La brocante organisée par EAVS, se tiendra le 14 Février 2015, dans la salle de réunion SNCF.

Une page FACEBOOK vient d’être ouverte par M. Bertron **: UPBL Pêche;** n’hésitez pas à la consulter, et faire part de vos informations.

**Le trésorier présente le rapport financier.**

Le rapport d’activités est approuvé à l’unanimité.

Le rapport financier est approuvé à l’unanimité, moins 1 voix.

L’ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance, et invite tous les présents à un apéritif très convivial ,et donne rendez-vous à l’année prochaine.

Le secrétaire

Ph.Gianoli

